

**L'ALTÉRITÉ AU PRISME DE LA RENCONTRE :  
DEUX VISIONS DES AÏNOUS  
DANS LES NOTES SUR DES RÉCITS À PROPOS D'EZO  
DE MATSUMIYA KANZAN (1710)**

Noémi GODEFROY  
INALCO (Paris)

En 1720, le lettré et homme politique Arai Hakuseki (1657-1725) achève l'ouvrage le plus connu de l'époque d'Edo à propos des Aïnous et de leur territoire : la *Description d'Ezo* [*Ezo-shi*]. Le territoire aïnou, désigné par le toponyme *Ezo*, s'étend alors de l'île de Hokkaidō jusqu'aux Kouriles méridionales et au sud de Sakhaline. Par la suite, la *Description* d'Arai devient un ouvrage de référence. À ce titre, il est lu par tous les agents shogunaux se rendant sur place, et cité jusqu'à aujourd'hui par tous les chercheurs travaillant sur l'histoire de cette région. Or, une décennie avant la rédaction de ce texte, un écrit moins connu mais tout aussi important voit le jour. Il s'agit des *Notes sur des récits à propos d'Ezo* (*Ezo-dan hikki*, ci-après *Notes*) laissées par Matsumiya Kanzan (1686-1780)<sup>458</sup>. Deux exemplaires des *Notes* sont conservés dans les archives du Gouvernement préfectoral de Hokkaidō et à la Bibliothèque de l'université de Hokkaidō. Ils ont été comparés, retranscrits et publiés pour la première fois en 1969, dans le volume 4 des *Documents concernant la vie quotidienne des Japonais* [*Nihon shomin seikatsu shiryō shūsei*] (MATSUMIYA 1710 : 388-400).

Matsumiya Kanzan est spécialiste de stratégie militaire et il participe en 1710 à une mission shogunale, envoyée à Hokkaidō sous l'égide de Hōjō Ujisuke. De telles missions se rendent régulièrement en territoire aïnou sous les shoguns Tokugawa, et elles donnent lieu à des rapports et des journaux d'autant plus importants qu'à l'époque, il est interdit de pénétrer en territoire aïnou, c'est-à-dire au-delà des frontières du domaine de Matsumae. Seuls les responsables domaniaux, les membres des missions

---

<sup>458</sup> Matsumiya Kanzan (de son nom de naissance Maebara Toshitsugu) est né dans l'actuel département de Tochigi. À l'âge de 14 ans, il est envoyé à Edo pour suivre des études à l'école Hōjō. Il est adopté par un guerrier du nom de Matsumiya Masatane. Par la suite, il ouvre une école où il enseigne la stratégie militaire, mais il s'intéresse aussi aux rapports entre shintoïsme, bouddhisme et confucianisme. Il laisse de nombreux écrits.

shogunales, et les employés de certaines maisons marchandes peuvent s'y rendre pour commerce avec les Aïnous dans des comptoirs assignés, dans le cadre d'un commerce autorisé par le shogunat et supervisé par les seigneurs Matsumae. Chaque déplacement au-delà des frontières domaniales implique alors la présence d'interprètes, qui sont ceux qui sont en contact le plus direct avec les Aïnous. Toutefois, eux-mêmes n'ont pratiquement pas laissé d'écrits, et les informations qu'ils ont transmises nous proviennent donc de récits et de rapports de seconde main, comme c'est le cas des *Notes*. Matsumiya y retranscrit le contenu de ses conversations avec deux interprètes, l'un âgé d'une soixantaine d'années, nommé Nakanishi Kan.uemon, et un autre, plus jeune, dénommé Kinjūrō.

La mission shogunale de 1710 se rend à Hokkaidō après l'un des grands soulèvements aïnous, menée par le chef régional Shakush'ain, qui est maté par le domaine de Matsumae avec l'aide de troupes des domaines du nord de Honshu en 1669. Comme nous l'explique Matsumiya au début des *Notes*, les origines de ce conflit sont économiques : les activités japonaises que sont l'orpaillage et la fauconnerie empiètent sur le territoire aïnou et ont des conséquences néfastes sur l'environnement (MATSUMIYA 1710 : 389). Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, ceci mène à des tensions intra-aïnoues dans sud-est de Hokkaidō pour l'accès aux ressources, qui se muent finalement en tensions interethniques, visant les Japonais pratiquant des activités néfastes aux Aïnous. Ce soulèvement est l'objet de l'un des deux rouleaux composant les *Notes*.

Le premier rouleau aborde quarante items aux contenus variés, sur l'île et ses habitants. Il contient également une liste de cent dix-huit mots en langue aïnoue et leur traduction en japonais. Le second rouleau revient en détail sur le soulèvement de Shakush'ain, tel qu'il est raconté par l'interprète Kan.uemon, âgé d'une vingtaine d'années à l'époque des faits (MATSUMIYA 1710 : 394, 398). Les deux rouleaux sont très différents, tant au niveau du fond que de la forme. L'objet de cet article est de confronter et d'analyser les deux visions des Aïnous différentes qui cohabitent dans ce texte peu connu et peu étudié, et la manière dont elles reflètent l'évolution des rapports entre Japonais et Aïnous au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### **Une altérité assignée, insurmontable et néfaste dans un contexte de méconnaissance et de conflits**

- Dire l'Autre dans les textes – Quelques éléments de réflexion théoriques

La question de l'altérité pose celle de la frontière, de la césure entre soi et l'autre (HARTOG 1991 : 386). Elle se traduit par une différenciation entre deux populations, qui portent sur des traits caractéristiques considérés comme significatifs, portant principalement sur le lieu habité, les rapports politiques au pouvoir, les rapports à l'environnement, les activités pratiquées et la maîtrise de savoirs (BARTH 1995 : 211). Si l'on schématise, toute personne qui peuple les marches – et, a fortiori, celles qui n'ont pas été défrichées –, qui est insoumise au pouvoir central à un quelconque degré, qui ne met pas suffisamment en valeur son environnement immédiat (par l'agriculture, la riziculture, les activités minières et métallurgiques), qui valorise la force physique au détriment du savoir livresque, qui ne pratique pas les activités incluses dans le triptyque écriture, rites et lois (MACÉ 2010 : 37), qui possède des capacités physiques à rapprocher de celles des animaux est en quelque sorte un anti-même (HARTOG 1991 : 225-226). Cette inversion est l'une des procédures de traduction de l'altérité, aux côtés de la comparaison – à des animaux –, et de l'assignation de caractéristiques hors-norme ou surnaturelles.

- Les *topoi* de l'altérité septentrionale

Dans le cas des populations septentrionales non-japonaises, les représentations stéréotypées qui sont reprises dans un grand nombre de textes depuis l'Antiquité sont leur forte pilosité, leur alimentation carnée, leur méconnaissance de l'agriculture, de l'écriture et de la langue japonaise, leur habitat en pleine nature, leurs vêtements de plumes ou de fourrures, et leurs capacités surhumaines – rapidité à la course et à la nage, précision au tir –, voire surnaturelles – celle de se transformer ou de disparaître. Ce sont des *topoi* de l'altérité que l'on retrouve également dans les textes chinois (DI COSMO 2002 : 277).

L'exemple le plus frappant de la mobilisation de ces *topoi* pour décrire l'altérité septentrionale se trouve dans le *Texte du Rouleau Peint de la Divinité de Suwa* [*Suwa Daimyōjin ekotoba*, 1356].

Les Hinomoto [Aïnous des Kouriles] et les Karako [Aïnous de Sakhaline] se rendent à l'étranger. Ils ont l'apparence de démons et, comme eux, en changent perpétuellement. Ils mangent de la viande

d'animaux et de poissons et ne connaissent pas les cinq céréales<sup>459</sup>. On ne peut pas comprendre leur langue, même si on cherche à la traduire. [...]

Les Wataritō [les Aïnous du sud de Hokkaidō] ressemblent aux Japonais, mais ils portent cependant une barbe fournie et leur corps est couvert de poils. Leur langue n'est pas raffinée, mais traduisible. Ils se transmettent des techniques pour disparaître comme le brouillard, et emprunter les chemins cachés. [...] Leurs corps sont légers et ils volent comme des oiseaux et courent comme des animaux. (SASAKI 2013 : 77-90)

On remarque que moins les contacts avec les Japonais sont nombreux, plus les traits des Aïnous sont présentés comme étant de nature animale ou surnaturelle.

- Les Aïnous en tant qu'adversaires dans le second rouleau des *Notes*

À l'aube du XVII<sup>e</sup> siècle, l'établissement du domaine de Matsumae induit des contacts de plus en plus étroits entre Aïnous et Japonais ; leur cohabitation dans le sud de Hokkaidō mène, comme on l'a vu, à une meilleure connaissance et compréhension mutuelles, mais elle est aussi à l'origine de conflits. Cet antagonisme se traduit par une mise en exergue des marqueurs de l'altérité aïnoue dans le second rouleau des *Notes*, dédié au soulèvement de Shakush'ain.

L'interprète Kan.uemon, cité par Matsumiya, entame son propos par une sorte de remise en contexte historique, sous la forme d'un récit des origines aïnou, avant d'évoquer l'arrivée du grand chef de guerre Takeda Tarō (1431-1494)<sup>460</sup>. Ce dernier soumet la moitié du territoire, répand les coutumes japonaises, enseigne aux Aïnous les savoirs calendaires, et fixe des limites territoriales administratives. Toutefois, dans le reste de l'île, les mœurs demeurent viles (*fuzoku wa kakubetsu iyashiku*) : les Aïnous ne connaissent aucune morale (*rinri no michi mo shirazu*), pratiquent l'inceste (*fushi kyōdai mo aiyome shi*), et comme ils ne connaissent pas les cinq céréales, naturellement ils mangent des oiseaux, bêtes et poissons (*gokoku nakereba onozukara chōjū gyobutsu wo shoku to shi*). Ils escaladent la montagne, nagent dans la mer, et sont tels des animaux (*yama ni*

---

<sup>459</sup> Les cinq céréales (*gokoku*) sont : le riz, le blé, le sorgho, le mil et le soja, considérées comme nécessaires à l'alimentation, et dont la culture sert également d'indicateur d'un certain degré de civilisation.

<sup>460</sup> Également appelé Takeda Nobuhiro, il est adopté par les Kakizaki (l'ancien nom des Matsumae) et il mène auprès d'eux le premier soulèvement aïnou en 1457. Ceci permet le renforcement de la présence japonaise sur l'île.

*kakeri, umi ni hairi, hitoe ni kinjū no rui ni te gozasōrō*) (MATSUMIYA 1710 : 394).

Le chef aïnou à l'origine du soulèvement, Shakush'ain (désigné comme Sharasen) est décrit comme grand, aux os solides, et d'une immense force (*take takaku hone futoku chikara akumade tsuyoku*), si bien que tous les Aïnous le craignent et qu'il a soumis toutes les îles (MATSUMIYA 1710 : 394). L'autre grand chef régional, Onibishi, est lui aussi grand et doté d'une force surhumaine (*take takaku shite rikiryō hito ni koe*). Il se déplace sur les rochers à l'aide d'acrobaties, et grimpe jusqu'aux endroits les plus élevés, comme s'il volait tel un oiseau (*karuwaza no jutsu wo ete ganseki wo tsutahi, takaki tokoro wo mo wodorikoe, hichō no gotoku ni te sōrō*) (MATSUMIYA 1710 : 395). Ces deux grands chefs, adversaires des Japonais durant les troubles, sont présentés à la fois comme possédant des qualités martiales (soumission des pairs, crainte inspirée) et physiques (force, taille imposante, capacités hors-norme).

Lors des batailles, les Aïnous sont décrits comme nageant comme des lions de mer, échappant sans être vus aux attaques des Japonais. Ils peuvent aller cinq ou six jours sans rien manger, et leurs adversaires japonais les comparent à des renards et des *tanuki* (*kori no tagui*) (MATSUMIYA 1710 : 396-397).

On voit donc que dans les descriptions des Aïnous émanant d'un contexte d'affrontements, nombre des caractéristiques soulignées présentent une absence – des savoirs agraires, calendaires, de la morale – qui dénote un procédé d'inversion. Les comparaisons, quand elles sont établies, rapprochent les Aïnous des animaux ou des êtres surnaturels. Mais qu'en est-il dans un contexte d'apaisement, tel que celui de la rédaction des *Notes* ?

### **Une altérité apprivoisée et une connaissance accrue des Aïnous dans un contexte d'apaisement**

En 1710, les tensions se sont apaisées. Une demande grandissante en produits septentrionaux (principalement les holothuries et l'algue laminaire) à destination du marché chinois et en farine de hareng pour le marché intérieur conduit à l'ouverture de comptoirs de commerce et de lieux d'exploitation piscicole toujours plus au nord. Cela participe à resserrer les liens économiques entre Aïnous et Japonais, et mène à une meilleure connaissance du fonctionnement de la société aïnoue et de ses mœurs, perceptible dans le premier rouleau des *Notes*.

### - Les activités pratiquées

Le premier item nous précise que les Aïnous ne pratiquent pas l'agriculture, mais qu'ils s'adonnent au commerce, toutefois ils n'ont pas de monnaie, et pratiquent le troc (MATSUMIYA 1710 : 389-390). Ils semblent conférer beaucoup de valeur à tout objet japonais, qu'il soit de qualité moyenne, vieux, ou même inutilisable. Les objets les plus précieux, telles que les vieilles gardes de sabres japonaises, sont transmis de génération en génération, et cachés dans la montagne (MATSUMIYA 1710 : 390).

Le commerce nippon-ainou s'étend jusqu'aux Kouriles et Sakhaline. Dans l'item 31, il est précisé qu'il y aurait même des Aïnous des Kouriles (*Oku Ezo*) qui possèderaient une armure japonaise (*ningen*<sup>461</sup> *no gusoku*) (MATSUMIYA 1710 : 392). D'autres produits, comme les perles bleues, proviennent du continent, via l'île de Sakhaline<sup>462</sup>. Une investigation menée à Matsumae révèle également la présence de nombreuses pièces de soie décorées, issues du commerce sakhalinien, dont on ne connaît pas le mode de fabrication au Japon (MATSUMIYA 1710 : 392). Cet extrait nous indique que les Aïnous sont bien intégrés à une dynamique commerciale régionale, qui lie le Japon au continent par la voie septentrionale.

Outre leurs activités d'intermédiaires commerciaux, Matsumiya écrit qu'ils fabriquent leur propre saké (MATSUMIYA 1710 : 390) et plus loin, il précise qu'il y a une séparation entre les activités masculines et féminines : les hommes pêchent et fabriquent le matériel à cet effet ; les femmes ramassent du petit bois et tissent les vêtements (MATSUMIYA 1710 : 390). Dès l'âge de dix ans, les enfants récoltent des ormeaux dans la mer (MATSUMIYA 1710 : 391).

Par ailleurs, les Aïnous sont doués pour la gravure ; ils gravent les gardes de leurs sabres, de leurs couteaux (*makiri*, en aïnou dans le texte), ainsi que leurs tabatières et d'autres objets (MATSUMIYA 1710 : 392). Les Aïnous sont ainsi décrits comme pratiquant des activités de subsistance et économiques, mais aussi artistiques, proches de celles pratiquées par les Japonais. On ne retrouve pas ici de procédures d'inversion ou de comparaison, ou même de marqueurs d'altérité. Tout au plus Matsumiya et les interprètes

---

<sup>461</sup> Le terme *ningen* employé ici a le sens d'« être humain », ce qui crée une distance d'autant plus grande entre les Japonais et les Aïnous des Kouriles, plus éloignés géographiquement que ceux vivant à Hokkaidō.

<sup>462</sup> *Karato* dans le texte, un toponyme d'origine aïnoue qui a donné *Karafuto* en japonais moderne.

expriment-ils de l'étonnement face à la valeur portée par les Aïnous aux objets de seconde main japonais.

- Les rapports à l'autorité

La hiérarchie villageoise est évoquée dans le troisième item. Chez les Aïnous, il n'y a jamais eu de grand chef (*sōdaishō*), mais dans chaque village, il y a un chef, semblable aux chefs de villages japonais (*nanushi no gotoku kashira tachi sōrō*). Ceux qui deviennent chefs sont de bonne lignée, mais surtout, la plupart sont tout naturellement des hommes valeureux (*gōkyō na mono shizen to kashira ni makari nari*) (MATSUMIYA 1710 : 389). La comparaison est employée ici dans un but explicatif, et l'emploi de l'expression *shizen to* implique un rapport de cause à effet évident, pour les Aïnous comme pour les Japonais. L'autorité des chefs est entérinée par le domaine : il est dit qu'un chef du nom de Tobitake a reçu son autorité de la part du seigneur de Matsumae, et qu'il a deux cents vassaux (*kerai*). Toutefois, les Aïnous ne doivent s'acquitter d'aucun impôt ; ils se rendent en audience chez le seigneur en apportant des denrées (MATSUMIYA 1710 : 389). On se trouve donc face à un système politique alliant l'autorité d'un chef à l'échelle locale, et celle du domaine de Matsumae à l'échelle régionale.

- Les rapports entre les individus

Dans l'item 10, Matsumiya indique que les hommes aïnous peuvent avoir quatre ou cinq femmes (*nyobō*). Les chefs aïnous sept, ou même huit, dans les différents lieux où ils se rendent pour commercer, et ils y construisent une maison pour chacune d'entre elles (MATSUMIYA 1710 : 389).

Si un homme a des relations avec une femme qui n'est pas la sienne (*onna wo okashisōrōeba*), il se fait arracher les cheveux, et il est battu. Si une femme a des relations avec un homme alors qu'ils ne sont pas mariés, elle doit lui donner ses boucles d'oreille. En cas de jugement pour ceci, si l'homme présente les boucles d'oreille, il est pardonné, et la femme subit le châtement susnommé, car bien entendu (*mochiron*), une femme ne peut pas avoir plus d'un mari (MATSUMIYA 1710 : 389). En outre, il est très embarrassant pour une *menokoshi* (« femme », en aïnou dans le texte) de montrer sa poitrine, même à son propre mari (MATSUMIYA 1710 : 391)<sup>463</sup>. Toutes ces pratiques semblent démentir les deux premières phrases

---

<sup>463</sup> La raison n'en est pas précisée, mais il s'agit en fait d'une pratique visant à dissimuler une ceinture submammaire, appelée *upsor kut'*, dont le mode de tissage, spécifique à chaque lignée matrilineaire, doit être gardé secret.

de l'item 10 (que l'on retrouve également au début du second rouleau), où il est affirmé que les Aïnous pratiquent l'inceste (*fushi kyōdai aiyome sōrō*).

La société aïnoue est en effet régie par des lois, et les contrevenants sont battus proportionnellement à la gravité de l'offense. Une fois que le coupable est battu suffisamment fort, ou s'il présente des objets précieux en compensation (*tsukunohi dashi*), son châtement est levé (MATSUMIYA 1710 : 389). L'item 24 décrit en détail ce châtement, rendu par le reste du groupe (*utare*, en aïnou dans le texte) à l'aide de bâtons appelés *sut'* (en aïnou dans le texte) (MATSUMIYA 1710 : 391).

Une nouvelle fois, cet extrait laisse percevoir plus de similitudes entre Aïnous et Japonais que de différences, et l'emploi de mots spécifiques en langue aïnoue peut être compris comme ayant un but explicatif, ou comme témoignant de la spécificité de certains concepts ou objets aïnous, sans véritable équivalent en japonais.

#### - Habitudes alimentaires & vestimentaires

Les *Notes* présentent les Aïnous comme étant omnivores, plutôt que d'insister sur leur consommation de viande : ils mangent du poisson, des oiseaux, des plantes, et des feuilles des arbres, ainsi que du riz, s'ils en ont (MATSUMIYA 1710 : 390). Ils portent des vêtements chinois, tout comme des vêtements japonais (*irui wa tōfuku, wafuku ari*) (MATSUMIYA 1710 : 390). Les chefs portent au-dessus de leurs vêtements des vestes sans manche qui ressemblent à des *haori*. Des dragons y sont tissés en fil d'or, et ils sont très beaux à voir (MATSUMIYA 1710 : 392). Une nouvelle fois, ce sont les similitudes entre les Aïnous et leurs voisins qui semblent soulignées.

#### - Leurs pratiques religieuses

L'une des informations les plus novatrices de ce texte porte sur les pratiques religieuses des Aïnous. Il est dit qu'ils appellent leurs dieux *kamohi (sic)* et ils les vénèrent en leur rendant grâce tournés vers la montagne, vers la mer, vers le foyer (MATSUMIYA 1710 : 390). Les Aïnous enterrent leurs morts dans un cercueil, qu'ils remplissent d'objets précieux. Les sépultures sont marquées par des poteaux, il n'y a pas de pierre tombale. Ils ne pratiquent bien évidemment pas l'ascèse (MATSUMIYA 1710 : 390).

Ici, les pratiques religieuses des Aïnous sont comparées à celles des Japonais. On voit apparaître un système religieux organisé et complexe, au cœur duquel se trouve la cérémonie d'*iomante* de libération de la divinité tutélaire de la montagne, dont l'enveloppe terrestre est celle d'un ours, décrite en détail dans l'item 20.



Les Aïnous élèvent des ours dans de grandes cages, et comme l'action médicinale de la vésicule biliaire est moins forte en été, ils brisent la nuque de l'ours en octobre, et prélèvent sa vésicule. Ils consomment sa chair, puis le dépècent et troquent sa peau (MATSUMIYA 1710 : 390). Lors des occasions festives, comme la cérémonie d'*iomante*, les femmes dansent en rond en tapant des mains. Les hommes chantent longuement, à la manière dont l'on chante des chants bouddhiques (*shōmyō*). Les Aïnous dansent de manière amusante, en faisant les pitres (*warai tawamurete omoshirosō ni odorimōshi sōrō*) (MATSUMIYA 1710 : 390). Ces descriptions témoignent d'une grande connaissance des pratiques religieuses des Aïnous, et semblent indiquer que les interprètes eux-mêmes ont pris part aux libations aux côtés des Aïnous, matérialisant une grande proximité.

- L'état de leurs connaissances

Comme on l'a vu plus haut, un autre critère du degré d'altérité d'une population est son niveau de connaissances et de savoirs. Matsumiya écrit que les Aïnous n'ont pas de système d'écriture et ne connaissent pas leur propre âge. Mais d'un autre côté, les Aïnous se soignent eux-mêmes, sans médecin, en revêtant des vêtements faits d'herbes et de feuilles quand ils sont malades (MATSUMIYA 1710 : 390-391).

Et si les Aïnous ne connaissent pas les routes maritimes qui mènent directement à l'étranger, comme en Chine, ils connaissent l'existence de différentes populations qui peuplent les îles environnantes. L'auteur cite des îles où les crochets portés habituellement dans les oreilles le sont dans le nez<sup>464</sup> (MATSUMIYA 1710 : 391-392).

Leur connaissance de leur environnement proche, et leur intégration aux réseaux commerciaux septentrionaux, y compris lointains, permettent aux Aïnous de posséder certaines connaissances, ignorées des Japonais.

- Leur aspect physique

Contrairement aux textes mettant en exergue l'altérité, dans lesquels les éléments descriptifs autour du physique des populations traitées apparaissent très tôt, la première description physique des Aïnous dans le second rouleau des *Notes* n'apparaît qu'à l'item 23. Ils sont décrits comme étant de constitution robuste, avec des

---

<sup>464</sup> Il s'agit certainement des habitants de certaines îles Aléoutiennes.

cheveux rouges<sup>465</sup> et touffus, et des barbes fournies. Les femmes portent des bandeaux et les cheveux lâchés. Autour de leur bouche, on a pratiqué des incisions au crochet, qui ont été remplies d'encre noire. Elles portent des colliers de perles bleues. Les hommes comme les femmes portent des boucles d'oreille (MATSUMIYA 1710 : 390). Cette description correspond tout à fait à l'apparence des Aïnous, telle qu'on peut la voir sur des photos de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Les hommes possèdent un bâton (*sut'*, en aïnou dans le texte), un sabre court (*egush'*) – que les Japonais appellent *kake katana* – et un sabre long (*shirtanne*). Il s'agit de sabres japonais (*Nihon no katana wo motomete mochiiru yoshi*), et ce parce qu'il n'y a pas de forgeron chez eux (MATSUMIYA 1710 : 390). Les hommes aïnous sortent toujours armés de leurs flèches, et de leurs sabres, même s'ils ne se rendent pas loin (*tonari he desōrō ni mo yumiya wo mochi, kake katana wo kake makari desōrō*). Ils sont très prudents (*yōshin nari*). En temps de guerre, ils portent leur carquois à la ceinture, comme les Japonais (*Gassen no setsu wa Nihonjin no gotoku koshi ni tsuki sōrō*) (MATSUMIYA 1710 : 392).

Ici, dans le premier rouleau, les Aïnous sont décrits comme utilisant les mêmes ustensiles et les mêmes armes que dans le second. Toutefois, la comparaison est employée, mais à des fins différentes dans le premier rouleau ; cette fois, les informations sont d'ordre explicatif et ethnographique. En outre, certains extraits nous montrent que les Japonais qui vivent à Matsumae et sont en contact régulier avec les Aïnous semblent avoir développé des pratiques différentes de celles que l'on peut trouver dans le reste du shogunat.

### **Une nouvelle altérité dans une zone intermédiaire ?**

Dès le second item, il est précisé qu'il n'y a pas de véritable frontière entre les deux territoires (MATSUMIYA 1790 : 389). Quant aux Japonais qui vivent sur place, peu pratiquent l'agriculture. Si aucun d'entre eux ne s'adonne à la riziculture, tous possèdent des barques de cordage et vont commercer en territoire aïnou (MATSUMIYA 1790 : 389). Ce commerce leur est réservé, car aucun bateau venant des autres régions du Japon ne peut s'y rendre, par ordre shogunal (MATSUMIYA 1790 : 392).

L'altérité qui est désormais soulignée est celle des Aïnous des Kouriles avec qui les contacts sont moins fréquents. Il est précisé

---

<sup>465</sup> Takakura Shin.ichirō, historien spécialiste des Aïnous qui a supervisé la publication de ce volume, s'étonne qu'il soit question de couleur rouge, et soupçonne une erreur de copie.

dans les *Notes*, qu'un navigateur aguerri peut rallier, par voie maritime, Kushiro et Akkeshi à l'est, en une huitaine au départ de Matsumae, si les vents sont favorables. De là, il est possible de rallier l'île aux Loutres de mer (actuelle Ouroup) et y faire du commerce. Mais même les plus chevronnés parmi les Aïnous ne s'y rendent pas tous, car les Aïnous des Kouriles les rendent anxieux (MATSUMIYA 1710 : 389).

Si en 1710, les Aïnous des Kouriles représentent désormais la population septentrionale méconnue et appréhendée, l'ouverture en 1754 d'un comptoir à Kounachir, la mise en place d'échanges réguliers avec eux, et enfin le passage d'une mission shogunale en 1785, permettront une meilleure compréhension des us, coutumes et pratiques des Aïnous du nord, et c'est d'ailleurs eux qui confirmeront aux arpenteurs mandatés par les Tokugawa la présence des Russes aux portes du Japon.

### **Conclusion**

Les deux rouleaux des *Notes* rédigés par Matsumiya Kanzan d'après les récits des interprètes nous ont présenté deux visions différentes des Aïnous. Celle qui apparaît dans le second rouleau émane d'un contexte d'affrontements et souligne les différences entre Aïnous et Japonais, à l'instar des sources plus anciennes. Les procédures d'inversion et de comparaisons à des animaux ou des êtres surnaturels assignent aux Aïnous une altérité insurmontable. Le premier rouleau témoigne d'une meilleure connaissance des us, coutumes et pratiques aïnous, rendue possibles par une période d'apaisement et le développement des échanges commerciaux. On y présente les similitudes entre les deux populations, mais aussi les différences, dans un but explicatif, ce qui fait de ce rouleau des *Notes* le premier écrit ethnographique sur les Aïnous. La société aïnoue apparaît comme étant fortement hiérarchisée, régie par des règles, possédant un système religieux organisé, dont le fonctionnement repose en grande partie sur le commerce ultramarin. La vision des Aïnous proposée dans le premier rouleau des *Notes* s'affranchit ainsi du caractère dichotomique, binaire et figé des écrits antérieurs, au profit d'une vision plus dynamique et nuancée, celle d'une altérité septentrionale au prisme de la rencontre.

### **Bibliographie**

BARTH, Fredrick. « Les groupes ethniques et leurs frontières. In *Théories de l'ethnicité*, sous la direction de Philippe POUTIGNAT et Jocelyne STREIFF-FENART. Paris, PUF, 1995 : 203-249.

DI COSMO, Nicola. *Ancient China and Its Enemies*. Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

HARTOG, François. *Le Miroir d'Hérodote – Essai sur la représentation de l'Autre*. Paris, Gallimard, 1991.

MACÉ, François. « Pour être civilisé, il faut des barbares : le cas du Japon dans l'Antiquité. » In *Visions du barbare en Chine, en Corée et au Japon*, sous la direction d'Isabelle RABUT. Paris, Publications Langues'O, 2010.

MATSUMIYA, Kanzan. « Ezo dan hikki. » In *Nihon shomin seikatsu shiryō shūsei*, vol. 4, sous la direction de TAKAKURA Shin.inchirō. Tōkyō, San'yōsha, 1969 : 388-400.

SASAKI, Toshikazu. « Chūsei no “Ezo” shiryō – “Suwa Daimyōjin ekotoba” yori. » In *Ainu-shi no jidai he*, sous la direction de SASAKI Toshikazu. Sapporo, Hokkaidō Daigaku shuppankai, 2013 : 77-90.